



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Club Alpin Belge, fédération francophone, d'escalade, d'alpinisme et de randonnée, ASBL, tenue le vendredi 6 mars 2020, dans les locaux de Mundo-n, rue Nanon, 98 à 5000 Namur

La liste des membres effectifs et de leurs délégués, présents ou représentés, est annexée au présent procès-verbal (annexe 1).

Les procurations sont jointes à cette liste.

Le nombre total des voix s'élève à 95. Le nombre des voix présentes ou représentées s'élève à 68.

Après vérification des procurations, le Président, Didier MARCHAL, ouvre la séance à 19h00.

Le secrétariat de séance sera assuré par Stéphanie GREVESSE, secrétaire.

1. membres d'honneur :

En application de l'article 8B des statuts les personnes physiques qui sont restées membres du Club Alpin Belge pendant 50 ans sans interruption depuis qu'elles ont atteint l'âge de 18 ans deviennent membre d'honneur.

Cette année le Club Alpin Belge a le plaisir d'accueillir trois nouveaux membres d'honneur, soit :

DECHANY Francis	Présent et remercié par le Président
DIDIER André	Absent mais a remercié pour l'invitation
HERMANS Jean	Présent et remercié, aussi pour sa longue et constante implication en qualité de bénévole participant à la gestion de la fédération

2. mise à l'honneur :

des personnes qui sont membres du Club Alpin Belge depuis 25 ans sans interruption, soit, sous réserve qu'ils soient toujours affiliés à la fédération le jour de l'Assemblée Générale, soit cette année :

BAUWIN Dominique
CARBONNELLE Guy, présent
CUVELIER Pascal
DOMANGE Paul
FOURNEAU Pierre
GILLET Pol
JACQUET Alain
MELCHIOR Caroline
MONFORT Guy
SOUDAN Albert
STAS Annie
VEROUGSTRAETE Benoît
VOGELS Cyprien

Certains ont signalés qu'ils ne pouvaient pas être présents mais ont remercié le Club Alpin Belge pour l'invitation.

Le président remercie les membres d'honneur et mis à l'honneur pour leur fidélité et remet à ceux qui ont pu venir l'emblème du CAB, outre les livres donnés en cadeaux aux membres d'honneur ; il invite tous les membres présents à boire le verre de l'amitié.

3. approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2019

Le procès-verbal de cette assemblée générale a été communiqué aux membres de l'assemblée.

Personne ne souhaite poser de questions ou faire des remarques.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. présentation du cercle devenu membre de la fédération depuis la dernière assemblée générale : (ce point est présenté avec le rapport d'activités)

- Oufti Grimpe

Il est rappelé à l'Assemblée que les candidatures des cercles qui souhaitent devenir membres de la fédération sont envoyées au Conseil d'administration qui statue mais que l'Assemblée Générale peut, à la majorité des deux tiers des voix présentes ou représentées, mettre fin à l'affiliation de ce cercle comme membre effectif de la fédération (article 11 des statuts).

Le Président demande à l'assemblée si certains souhaitent que l'on remette en cause cette nouvelle affiliation de cercle.

Personne ne souhaite la remettre en cause.

5. rapport du président

Présentation par Didier MARCHAL de faits marquants de l'année écoulée.

Annexe 2

6. rapport de la direction et de l'équipe sur l'année 2019 et les perspectives 2020

Présentation par Geoffroy DE SCHUTTER du rapport qui a été distribué aux membres présents, le rapport communicationnel qui est une ressource pour présenter le CAB (réalisé pour la 3^e année) ainsi que le rapport formel qui a été mis à la disposition des membres sur le Site Internet de la fédération et en format papier ce jour.

Il attire notamment l'attention sur certains points tels que :

- augmentation du nombre de membres, qui est une tendance de fond et l'on atteint pratiquement 4600 membres en 2019 ;
- augmentation des budgets à partir de 2016, tendance actuelle à la stabilisation et chiffres en équilibre. L'équipe opérationnelle suit la gestion des comptes mensuellement. L'objectif pour les années prochaines est de dégager des moyens progressivement ;

Geoffroy DE SCHUTTER demande s'il y a des questions.

Un délégué pose une question sur la différence entre CMBEL et le fond des rochers.

Réponse : CMBEL est la fédération nationale qui s'occupe notamment des compétitions internationales et le Fonds des rochers est un accord entre des fédérations pour l'accès aux rochers belges et la répartition des frais.

Il poursuit la présentation du rapport par l'évolution par secteur et pointe notamment :

- les salaires restent autour de 40 % du budget global malgré une augmentation de l'équipe (passage de 9 à 15 personnes en 4 ans) ;
- les moyens libres d'affectation ont plutôt augmentés ;
- passage à Fedinside pour la gestion des membres et Chantal DELFORGE, qui s'y est impliquée bénévolement, est remerciée pour ce travail qui a pris beaucoup de temps.

Réponses à quelques questions posées sur des problèmes pratiques : notamment certaines applications et navigateurs bloquent les éléments nécessaires pour accepter la déclaration sur l'honneur, certains problèmes sont dû au fait que des membres utilisent encore leur ancien code, mais la procédure est sur le Site ; dans l'ensemble l'outil fonctionne bien même s'il n'est pas parfait ;

- projet de passer à des cotisations annuelles qui pourraient prendre cours chaque mois ;
Des délégués demandent à partir de quand ce sera possible et quand seraient les dates de fin?
Réponse : actuellement en phase de test ; affiliation jusqu'à la fin du mois précédent le début de l'affiliation + un an avec projet de possibilité d'une courte période de prolongation de la couverture d'assurance dans certains cas, jusqu'à la fin d'un abonnement annuel par exemple ;
- agenda des activités bientôt disponible, pour tous les cercles ;
- travail de secrétariat et de comptabilité : un important travail est réalisé par les personnes en charge dans l'équipe opérationnelle même si ce n'est pas facile à mettre en évidence ;
- haut niveau : évolution claire, décision de mettre en place une structure l'année passée et maintenant, phase de croisière ; difficultés à résoudre pour l'organisation des compétitions nationales (sans subside) ; les blocs utilisés pour l'événement du Cinquantenaire sont consacrés à l'entraînement de l'équipe HN ; tout un travail a également lieu dans l'ombre et est peu visible : celui des entraîneurs, préparateurs, kinés, etc. ; un nouveau centre est en cours de réalisation pour le HN à Loverval ;
- rochers : acquisition de Chokier ; gros travail des bénévoles notamment aux journées de gestion collective ;
- formations : présentation du schéma actuel ;
un délégué pose une question sur l'intérêt de l'éducateur SNE
réponse : l'initiateur s'occupe des activités d'initiation et l'éducateur du reste : pas d'entraîneur car il n'y a pas de compétition ;
- communication : on relève en 2019 la mise en ligne du nouveau site web, l'organisation du CABaret pour la 2^e fois, l'envoi d'une newsletter mensuelle, la présence active sur les réseaux sociaux, le travail avec la presse.

Annexe 3

7. rapport sur les comptes 2019

Le Trésorier, Jean Hermans, présente les comptes 2019 : annexes 4.1 et 4.2 (comptes format loi comptable et format FWB), qui ont été mis à la disposition des membres par le Site internet de la fédération.

Geoffroy DE SCHUTTER donne une explication par projets.

Ils répondent à quelques questions.

8. rapport du vérificateur aux comptes

Christian PIRSOU, expert-comptable, présente son rapport : annexe 5

Didier MARCHAL demande s'il y a des questions.

Un délégué pose une question sur la base utilisée pour calculer la valeur des titres.

Jean HERMANS indique qu'il s'agit de la valeur du jour du transfert au CAB de ces titres qui proviennent d'un don ancien.

9. approbation des comptes

Les comptes de l'année 2019 sont approuvés à l'unanimité :

- sous le format Banque Nationale Belge
- et sous le format de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 novembre 2011,

les deux documents ayant été communiqués à tous les membres.

Geoffroy DE SCHUTTER attire l'attention sur le travail bénévole réalisé par Jean HERMANS pendant des dizaines d'années et notamment son investissement dans la comptabilité de la fédération.

Au nom du CAB, Didier MARCHAL lui remet un petit cadeau souvenir pour le remercier.

10. décharge au vérificateur aux comptes

Personne ne désire intervenir.

Décharge est donnée au vérificateur aux comptes à l'unanimité.

11. présentation du budget 2020

Le Président passe la parole à Geoffroy DE SCHUTTER.
Celui-ci présente le budget 2020.

Le budget est à l'équilibre (+161 EUR).

Un délégué indique que pour la visibilité pour l'extérieur, il serait utile d'avoir les budgets des années précédentes pour voir l'évolution des choses.

Geoffroy DE SCHUTTER présente une diapositive présentant 2019 par rapport à 2020.

Il y a quelques questions sur les formations que le CAB compte organiser en 2020 ; réponses : plusieurs référentiels ont été transmis à l'ADEPS, leur finalisation est attendue ; faire les référentiels sous le format actuel demandent un très gros travail ; des coordinateurs de formations ont été engagés ; il faut réfléchir aux moyens disponibles sauf à augmenter le coût des formations.

12. approbation du budget

Le budget de l'année 2020 est approuvé à l'unanimité : annexe 6.

13. décharge aux administrateurs

Le Président demande aux membres de l'assemblée de donner décharge aux administrateurs. Décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité.

14. élection d'administrateurs :

Administrateur(trice)s démissionnaires ou sortants et ne se représentant pas pour un nouveau mandat :

BONUS Thierry
DELFORGE Chantal
DELREE Nicolas
LEMAIRE Rachel
MISSELYN Aline

Candidatures :

Administrateur sortant et rééligible :
DELCOIGNE Florian

Nouveaux(elles) candidat(e)s administrateur(trice)s :

BÜKI Joceline
DAINVILLE Thierry
GREBEUDE Nick
LEFRANCOIS Yann

Geoffroy DE SCHUTTER rappelle les règles légales et statutaires

Tous les candidat(e)s sont éligibles.
Ils se présentent à l'assemblée.

Didier MARCHAL appelle les candidats et chacun se présente.

15. désignation du vérificateur aux comptes pour les comptes de l'année 2020

La désignation du vérificateur aux comptes est une décision annuelle de l'Assemblée Générale. Christian PIRSOU est prêt à accepter la reconduction de son mandat. Christian PIRSOU est désigné à l'unanimité.

Le Président invite les membres à se réunir de manière informelle.

16. résultat de l'élection des administrateur(trice)s

Modalités de vote :

Les bulletins de vote ont été remis aux personnes disposant d'une voix délibérative.

S'il n'y a pas plus de candidats que de places disponibles (ce qui est le cas cette année), les candidats sont élus à la majorité absolue des voix présentes ou représentées. Les votes nuls, blancs ainsi que les abstentions ne sont pas pris en compte pour le calcul des majorités.

Désignation des scrutateurs :

L'assemblée, désigne Joe DEWEZ, Serge RAUCQ, Nicola BERGEOT et Freddy GONDA en qualité de scrutateurs.

Vote :

68 bulletins ont été remis.

Après dépouillement des bulletins par les scrutateurs, il est constaté que 68 votes valables ont été émis.

A une large majorité les candidat(e)s sont élu(e)s en qualité d'administrateurs(trices), soit :

BÜKI Joceline, domiciliée rue du Pont Marion, 21 à 6032 Mont-sur-Marchienne
DAINVILLE Thierry, domicilié avenue Paul Terlinden, 11/001 à 1330 Rixensart
DELCOIGNE Florian, domicilié avenue Eléonore, 21 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre
GREBEUDE Nick, domicilié rue des Buissons, 74 à 4000 Liège
LEFRANCOIS Yann, domicilié rue Charles Jaumotte 134 à 1300 Limal

En conséquence le conseil d'administration est constitué comme suit :

- BERIAUX Daniel, domicilié avenue des Traquets 122 à 1150 Bruxelles, né à Etterbeek le 17 juillet 1946
- BERTHE Eric, domicilié Rue des Gamelles 45 à 6741 VANCE, né à Schenectady (USA) le 18 mars 1969
- BÜKI Joceline, domiciliée rue du Pont Marion, 21 à 6032 Mont-sur-Marchienne, née à Lobbes, le 2 septembre 1954
- DAINVILLE Thierry, domicilié avenue Paul Terlinden, 11/001 à 1330 Rixensart, né à Uccle, le 18 décembre 1964
- DELCOIGNE Florian, domicilié avenue Eléonore, 21 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, né à Uccle le 20 juillet 1993
- GONDA Freddy, domicilié rue Sur-les-Roches 17 à 4540 Amay, né à Huy le 29 mai 1948
- GREBEUDE Nick, Thierry, domicilié rue des Buissons, 74 à 4000 Liège, né à Seraing, le 25 juillet 1969
- GYLING Michelle, domiciliée avenue Marc Henri Van Laer 87 à 1070 Bruxelles, née à Watermael Boitsfort le 17 août 1956
- HERMANS Jean, domicilié rue Cervantès 6/14 à 1190 Bruxelles, né à Uccle le 9 avril 1941
- LAMBERTY André, domicilié Champ des Alouettes 5 à 4557 Fraiture, né à Seraing le 13 juillet 1950
- LEFRANCOIS Yann, domicilié rue Charles Jaumotte 134 à 1300 Limal, né à Carentan (FR) le 17 juin 1974
- LERUITTE Fabienne, domiciliée rue Albert Pirson 4 à 4540 Jehay, née à Ougrée le 16 mai 1965
- MARCHAL Didier, domicilié rue du Fayt 9 à 1370 Dongelberg, né à Namur le 26 février 1961
- RAYMAEKERS Yves, domicilié avenue des Sept-Bonniers 252 à 1190 Bruxelles, né à Berchem Saint Agathe le 15 avril 1953

17. mise à l'honneur des administrateur(trice)s qui cessent leur fonction

BONUS Thierry
DELFORGE Chantal
DELREE Nicolas
LEMAIRE Rachel
MISSELYN Aline

La séance est clôturée à 21h45.

Signatures :

Didier MARCHAL, Président

Jean HERMANS, Trésorier